



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 58681

Texte de la question

M. Léon Vachet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la mise en place de la réforme bucco-dentaire. Cette réforme, fruit d'une négociation avec les organisations représentatives des professionnels de la chirurgie dentaire, semble bloquée par la non-publication de l'arrêté modifiant la nomenclature. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement entend promulguer cet arrêté.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58681

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mars 2001, page 1322